

MANDAT DU COMITÉ CONSULTATIF PROVINCIAL SUR LE PROGRAMME D'ÉTUDES

OBJECTIF

Un Cadre du programme d'études de la maternelle à la 12e année révisé établira les compétences de l'élève, c'est-à-dire les ensembles interdépendants d'attitudes, d'aptitudes, de connaissances et de valeurs qui sont transférables dans les domaines d'apprentissage et dans la vie/le travail. Il définira également la vision, les principes et les fondements qui permettront aux élèves de prendre des décisions éclairées et d'agir de manière responsable tout en contribuant à une société juste, inclusive et durable.

Le Comité consultatif provincial sur le programme d'études fournira des commentaires et guidera la préparation du Cadre du programme d'études de la maternelle à la 12e année.

SCOPE AND OUTCOMES

Le Comité consultatif provincial sur le programme d'études fournit :

- ✓ Des commentaires et recommandations sur la préparation du Cadre du programme d'études de la maternelle à la 12e année à des moments clés du processus d'élaboration et de rédaction;
- ✓ Une tribune permettant aux membres de communiquer leurs points de vue, leurs expériences et leurs connaissances;
- ✓ Un appui aux divers intérêts pour la préparation d'un nouveau Cadre du programme d'études de la maternelle à la 12e année, et leur représentation.

Le Cadre du programme d'études de la maternelle à la 12e année sera publié d'ici juin 2022.

COMPOSITION ET CALENDRIER

Le Comité sera composé d'un maximum de 15 intervenants issus d'un large éventail d'horizons, notamment des enseignants, des chefs d'établissement, des parents, des représentants d'employeurs, des organismes du secteur de l'éducation, des étudiants/élèves et des partenaires autochtones.

Le Comité devrait se réunir une fois par mois. La première réunion se tiendra en mai 2021. Les dates des réunions et les prochaines étapes du Comité seront élaborées en consultation et confirmées à chaque réunion. Les réunions auront lieu virtuellement jusqu'à ce qu'il soit jugé sûr de se rencontrer en personne.

Le mandat du Comité couvre la durée de la préparation du Cadre du programme d'études de la maternelle à la 12e année (mai 2021 à juin 2022).

La nécessité de former un Comité permanent du programme au-delà du Cadre du programme d'études de la maternelle à la 12e année sera revue et déterminée au moment de la parution du Cadre du programme d'études de la maternelle à la 12e année, en juin 2022.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le Comité sera composé de personnes qui :

- ✓ Sont des experts respectés et reconnus du programme d'études (universitaires et praticiens);
- ✓ Ont vécu l'expérience du programme d'études en action, y compris des réussites, des échecs et des idées (p. ex., élèves actuels ou anciens élèves, parents, etc.);
- ✓ Sont reconnus et respectés dans leurs groupes ou organisations sectoriels (p. ex., peuples autochtones, francophones, nouveaux arrivants, industrie/entreprise);
- ✓ Peuvent consacrer du temps aux réunions, aux discussions et à la réflexion;
- ✓ Sont passionnés par l'avenir du programme d'études de la maternelle à la 12e année au Manitoba.

STRUCTURE HIÉRARCHIQUE

Le directeur administratif de la Direction de l'apprentissage et des résultats du ministère de l'Éducation présidera le Comité. Le personnel du ministère de l'Éducation facilitera le travail du Comité et sera responsable de la préparation du Cadre du programme d'études de la maternelle à la 12e année et du soutien à sa mise en œuvre. Le personnel du Ministère préparera des sommaires de recherche et d'autres documents de soutien pour les contributions du Comité.

CONSULTATION ET SENSIBILISATION

Des consultations seront organisées à l'automne 2021 auprès d'un large éventail d'intervenants, afin de permettre une sensibilisation et une contribution plus larges de toute la province.